

SOUS PRESSE

Pour paraître au mois d'octobre 1895 :

LE LIVRE DU MAGISTRAT

— PAR —

MAGLOIRE LANCTOT, Magistrat de district.

Deuxième édition, revue, corrigée soigneusement, mise en concordance avec la *Loi criminelle* de 1892, et suivie d'un Index détaillé de offenses criminelles, par B. A. T. de Montigny, Recorder de la cité de Montréal.

1 fort volume in-8 d'environ 700 pages.

Prix, relié demi-veau, \$4.00.

Nous croyons rendre service au public en publiant une deuxième édition du *Livre du Magistrat* de M. Magloire Lanctôt, si hautement apprécié et dont la première édition, qui date de 1874, est épuisée depuis nombre d'années.

Cet ouvrage, du reste, publié sous l'empire des statuts 32-33 Victoria, est devenu d'une application difficile par suite de la compilation des lois criminelles incorporés aux Statuts révisés du Canada ; et la codification récente de ces même lois en rend les citations encore plus inapplicables ; en sorte que l'ouvrage est devenu d'une utilité contestable pour les gens qui ont peu de temps à leur disposition.

La nouvelle édition que nous publions aujourd'hui, étant en concordance avec la codification des lois criminelles adoptée par le parlement fédéral en 1892, offrira aux hommes chargés d'administrer la justice ou d'en demander l'application, un guide sûr et facile à consulter.

Au moyen de ce livre, tout citoyen pourra suivre avec intelligence les phases d'un procès, demander lui-même la réparation des torts ou la punition des délits, et exercer en connaissance de cause les fonctions de juré, ou celles encore plus importantes de juge de paix.

Comprenant toute la valeur du livre de M. Lanctôt et voulant rendre justice à l'auteur, nous avons confié la préparation de la nouvelle édition à M. B. A. T. de Montigny, qui a exercé les fonctions de magistrat de district pendant six ans, et qui remplit celles de recorder de la cité de Montréal depuis quinze ans.